Martigny, mercredi 17 novembre 1937. *77me année* *No 133.*

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . fr. 12.50
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX **II c 58**
ETRANGER : Un an . . . . . fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

TÉLÉPHONES :
RÉDACTION 61.031
ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT DU PARTI 61.303
ANNONCES 61.252
A MARTIGNY

ANNONCES (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
RÉCLAMES (le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
Compte de Chèques postaux II c 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Pourquoi les libéraux-radicaux et tous les démocrates voteront NON

le 28 novembre prochain

Chez nos voisin, nos amis vaudois, le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil un rapport sur toute question fédérale soumise au peuple.

Le gouvernement vaudois a donc étudié l'initiative Fonjallaz et Cie.

Voici un extrait de ce rapport :

« La Suisse romande est hostile, par principe et par tradition, aux mesures d'exception et elle n'admet d'interdictions qu'à l'égard des éléments qui menacent gravement l'ordre public.

Aucun député catholique n'a voté l'initiative, bien que l'Eglise catholique ait condamné la franc-maçonnerie. Des abstentions significatives ont sans doute souligné certaines résistances latentes au mot d'ordre du groupe. Mais les chefs ont compris le danger d'introduire dans la Constitution une disposition d'exception, qui pourrait être suivie d'autres révisions. Pour M. Tobler, député frontiste, qui a appuyé l'initiative, celle-ci, en effet, ne devrait être qu'un premier pas vers la suppression de toutes les sociétés secrètes. Or, sans parler de la difficulté d'interpréter ce terme, on doit bien se rendre compte qu'en cette matière on sait où l'on commence, mais non pas où l'on s'arrête.

L'initiative ajoute déjà aux sociétés franc-maçonniques deux autres sociétés nommément désignées et les associations « similaires », ce qui permettrait d'élargir le champ des interdictions. Or, si celles-ci sont monnaie courante dans un Etat totalitaire, elles sont nettement contraires à l'essence même de l'Etat démocratique.

On vient de voir que les accusations portées contre les francs-maçons n'ont été étayées, ni dans l'enquête officielle, ni dans les délibérations parlementaires, par aucune preuve, ni même par aucun fait d'où l'on pourrait partir pour chercher à administrer une preuve.

Le mystère dont s'entoure la franc-maçonnerie s'explique dans une certaine mesure. Pour le surplus, s'il heurte le sentiment d'une partie de l'opinion, il ne saurait être retenu comme un fait de nature à justifier une interdiction. »

Et voici la conclusion :

« La campagne menée par l'Action helvétique est donc viciée dans son essence même, car, à défaut de motifs pertinents, la seule chance de succès qui s'offre aux défenseurs de l'initiative est de profiter de sentiments de méfiance de l'électeur, peut-être de ressentiments personnels.

Mais il ne s'agit pas, pour le citoyen, de juger les associations visées, de dire s'il trouve ces institutions conformes à ses sentiments ou aux nécessités de notre temps. Ce qui doit commander son vote est de savoir si ces sociétés sont des institutions nuisibles au pays et dont la suppression s'impose dans l'intérêt de l'ordre public.

Il n'y a pas lieu de douter que le peuple vaudois, persuadé qu'il y aurait injustice à clouer au pilori des hommes qui sont d'honnêtes gens, des patriotes, conscients de la nécessité de conserver les libertés conquises par nos pères, convaincu que dans une votation populaire il ne s'agit pas de manifester des sympathies ou des antipathies, mais de rechercher la solution la plus conforme à l'intérêt du pays et à la dignité nationale, répondra NON à la question posée. »

Ce document émane d'un gouvernement et d'un pays que les journaux conservateurs du Valais citent souvent en exemple.

Au cours du Congrès du parti conservateur populaire suisse, dimanche à Lucerne, le parfait catholique qu'est M. le conseiller fédéral Etter a déclaré :

« Les deux conseillers fédéraux catholiques repoussent l'initiative Fonjallaz. Les Papes n'ont jamais réclamé le secours du bras séculier contre les francs-maçons. L'Eglise combat ses adversaires avec les armes spirituelles. D'ailleurs, les deux tiers des arguments avancés contre la Maçonnerie pourraient se retourner contre nous. L'Eglise protège les libertés, elle ne les restreint pas. »

(Voir *Nouvelliste* de mardi).

En outre, dans sa séance de lundi du Grand Conseil vaudois, le député libéral Favrod-Coune a présenté un rapport dont nous extrayons ce qui suit :

« Nous ne croyons pas qu'au point de vue international la franc-maçonnerie ait joué un rôle quelconque, qui ait influencé les destinées de notre pays.

Il en est de même en ce qui concerne son hostilité à l'Eglise : nous n'avons, en Suisse, aucune preuve, tout au moins en Suisse française, que la franc-maçonnerie ait attaqué directement ou indirectement l'Eglise catholique ou protestante : il est bien certain que parmi les francs-maçons se trouvent des athées et des croyants, des gens tolérants et des individus sectaires. Plus qu'ailleurs ? ce n'est pas probable et on ne nous fera pas croire que les quelques francs-maçons vaudois aient joué un rôle subversif dans notre canton

Nous ne pensons donc pas que l'activité de la franc-maçonnerie, en Suisse et dans notre canton, justifie la mesure d'exception proposée par l'Action helvétique de Lutry et son éphémère président.

Mais il y a une autre raison encore qui engage votre commission à entrer dans les vues du Conseil d'Etat : c'est le droit d'association. Ce droit, base de toute démocratie, est en danger et les auteurs de l'initiative, en cherchant à porter atteinte à une société qui ne représente qu'un cas particulier, mettent en péril l'intégrité même de ce droit d'association. Et cela nous ne saurions l'admettre : il n'est pas établi que le but de l'association porte atteinte à la sécurité de l'Etat. Ni la franc-maçonnerie, ni les Old-Fellows, ni la Société Union n'ont des principes ou une activité dangereux pour l'Etat et la démocratie. »

Ajoutons encore que :

Le Conseil fédéral ***unanime*** *— y compris ses deux membres conservateurs — ont recommandé le rejet de l'initiative.*

Le Conseil national a approuvé cette conclusion par 106 voix contre 2.

Le Conseil des Etats sans opposition.

Nous le répétons encore : il ne s'agit pas de se prononcer pour ou contre la franc-maçonnerie, mais de dire si oui ou non nous entendons maintenir chez nous la liberté d'association, de réunion et de pensée.

Mr.

Les revendications coloniales allemandes

Depuis quelque temps, l'Allemagne revendique à un rythme accéléré ses colonies. Discours d'hommes politiques, articles de journaux se suivent avec ce sempiternel leitmotiv : Il faut nous rendre nos colonies d'avant-guerre, qui nous ont été volés ! Il faut réparer l'injustice dont nous avons été victimes !

Le fuhrer lui-même a donné le branle à cette nouvelle campagne par son discours de Buckeberg. Les arguments qu'il a mis en avant : l'Allemagne manque d'espace pour sa population qui s'accroît sans cesse, l'Allemagne manque de matières premières, sont repris, depuis, sur tous les tons dans la presse comme dans les discours de ministres. Encouragés par la déclaration de Mussolini : « Il est nécessaire qu'un grand peuple comme le peuple germanique ait à nouveau la place qui lui appartient et qu'il avait au soleil africain », les journaux allemands se montrent de plus en plus pressants.

C'est ainsi que, récemment, la *National-Zeitung* d'Essen, organe du général Gœring, publiait un retentissant article pour prouver que le Reich avec ses 67 millions d'habitants est l'Etat le plus pauvre en territoires. « Le peuple allemand, écrivait-elle, est de toutes les grandes nations la seule dont les exigences vitales sont absolument insatisfaites ». Et le journal ajoutait sur un ton menaçant : « Un avenir prochain montrera si les possesseurs du monde reconnaîtront les justes revendications de l'Allemagne quant à l'espace et aux matières premières et s'ils sauront saisir l'occasion favorable qui leur est fournie d'établir une juste répartition en rendant à leur légitime propriétaire les colonies qui lui ont été volées. »

Il y a longtemps que l'on a, tant en France qu'en Angleterre notamment, démontré combien ces raisonnements étaient spécieux et combien peu fondés sont les arguments mis en avant par les propagadistes allemands de l'idée coloniale. Qu'il suffise de rappeler d'un mot que les projets de « règlement général » soumis à l'agrément du gouvernement de Berlin, plus particulièrement par la France après la réoccupation militaire de la zone démilitarisée, prévoyaient de vastes accords portant sur la redistribution des matières premières.

Par ces propositions, que l'Allemagne ne voulut pas admettre, satisfaction eût été donnée à ce que peut avoir de légitime le souci allemand concernant les matières premières. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on déplore à Londres et à Paris la politique d'autarchie du Reich, politique contraire aux intérêts économiques véritables et de l'Allemagne et du reste du monde.

D'autre part, il est facile de voir que le problème alimentaire allemand est lié tout bonnement au problème plus vaste des échanges internationaux, et qu'un accord sur ce point, tel qu'il était proposé par le gouvernement français notamment, devait impliquer nécessairement un règlement de cette question. Ce n'est pas d'aujourd'hui non plus que les nations industrielles se voient obligées de recourir aux bons offices des pays agricoles pour assurer leur propre subsistance grâce à une politique d'échanges adéquate.

Enfin, la question de la prétendue surpopulation de l'Allemagne ne supporte guère un examen attentif et impartial des faits. On sait qu'en Belgique, notamment, la densité de la population est beaucoup plus importante que dans le Reich. On sait aussi qu'avant la guerre, alors que Berlin se plaignait déjà d'une surpopulation analogue, les colons allemands étaient en nombre extrêmement restreint dans les domaines coloniaux cependant fort vastes où ils auraient pu s'établir à l'ombre de leur drapeau.

Du reste, à l'époque le commerce colonial ne formait qu'une fraction très réduite de l'économie allemande et, d'après des estimations fort autorisées, cette situation serait aujourd'hui à peu près la même si l'Allemagne avait des colonies. M. Eden l'a dit lui-même récemment.

Si donc le Reich a néanmoins recouru à la politique de revendications coloniales, c'est qu'il y voyait surtout un procédé susceptible, d'une part, de lui assurer certaines satisfactions d'amour-propre et de prestige national, et d'autre part, de contribuer à ce regroupement des forces que Berlin poursuit inlassablement depuis longtemps. Il est certain que les répercussions du conflit italo-éthiopien ont beaucoup servi ce dessein et que, à l'heure présente, cette tactique a retrouvé une efficacité nouvelle dans l'amitié italo-allemande et qu'elle a reçu une impulsion énergique par suite de l'entrevue Hitler-Mussolini.

On peut avoir la certitude que le voyage en Allemagne du chef du gouvernement fasciste a eu pour résultat une sorte de partage des divers secteurs politiques entre Berlin et Rome. Dans ce partage toute la zone proprement continentale a été impartie à l'Allemagne tandis que revenaient à l'Italie tous les confins méditerranéens et nord-africains. Au moment où se faisait cette répartition, l'Allemagne demanda en contre-partie un appui efficace du Duce pour tout ce qui touche ses revendications coloniales.

Par la même occasion, l'Italie, s'apercevant des multiples avantages d'une politique de revendications, répudiait les déclarations faites par M. Mussolini à la fin de la guerre d'Etihopie et d'après lesquelles l'Italie se considérait désormais comme une nation satisfaite. On a vu tout récemment la presse italienne élever, elle aussi, des exigences d'ordre colonial et déclarer insuffisantes les concessions faites en ce domaine à son pays tant par l'Angleterre, après la guerre, que par la France, à la suite du voyage à Rome de M. Laval.

On peut tenir pour certain, par ailleurs, que le pacte tripartite conclut, sous le prétexte officiel de la lutte anti-communiste, entre Tokio, Berlin et Rome, aura pour conséquence une nouvelle intensification de la campagne coloniale. Cette campagne est différente de celle que l'on a déjà connue en ce que désormais elle s'appuiera sur une sorte de triplice entre les membres de laquelle existe à ce propos une entente explicite.

Déjà le Reich a déclaré que ses revendications ne touchaient en rien les anciennes possessions allemandes du Pacifique. Elles ne doivent donc pas affecter les territoires qui sont actuellement sous mandat japonais. L'Allemagne, cependant, se montre résolument hostile au régime des mandats, en général, et cette contradiction montre bien que l'intensification de ses exigences coloniales est le fruit d'un accord concerté entre Berlin, Tokio et Rome. Le général von Epp, chef du mouvement colonial allemand, a prononcé, à ce propos, le 29 octobre, des paroles significatives. A son avis, les mandats sont un « produit bâtard, politico-juridique, de Versailles ». Il en exige la disparition pure et simple.

Plus récemment encore, M. Gœbbels a, lui aussi, officiellement et solennellement proclamé la prétention du Reich à rentrer en possession de ses colonies. *(i. e.)*

L'Allemagne voulait ériger un monument à St-Gall

Le Grand Conseil st-gallois a entendu l'exposé d'une motion déposée par M. Turler, de Mogelsberg, jeune-radical, et appuyé par 120 cosignataires, motion relative au projet de construction d'un monument destiné à rappeler la mémoire des internés allemands décédés en Suisse lors de la grande guerre et qui serait érigé à proximité de St-Gall. L'interpellateur, après avoir fait part de l'indignation suscitée par ce projet dans de nombreux milieux de la population, déclara que celle-ci a compris qu'il s'agit là d'un manque de tact et d'une manœuvre de propagande raffinée.

« Si les Allemands veulent honorer leurs morts, ajouta-t-il, ils ont la possibilité de poser des plaques commémoratives dans les cimetières. Nous nous opposons à ce que notre terre natale soit mise au service de cette propagande, notamment parce qu'à proximité se trouve un endroit rappelant nos luttes pour la liberté. L'on paraît devoir prendre, à Berne, heureusement, une attitude énergique à ce propos. »

Les interpellateurs, ajouta M. Turler, escomptent que l'autorisation de construction ne sera pas donnée.

Le chef du Département cantonal de police, M. Keel, conseiller d'Etat, répondit que la Ligue allemande s'occupant des tombes des soldats allemands tombés pendant la guerre, section nationale suisse, groupement local de St-Gall, avait adressé au gouvernement les plans d'érection du monument précité. Selon la lettre accompagnant ces plans, il s'agirait de construire un monument à la mémoire des 23 internés allemands décédés en Suisse orientale. En témoignage de reconnaissance pour les soins donnés aux internés, ce monument serait érigé à St-Gall. M. Keel annonça qu'à l'unanimité, le gouvernement saint-gallois a admis qu'il s'agit en l'espèce d'une question d'inhumation et que par conséquent, on ne saurait faire droit à la demande, seuls les cimetières pouvant entrer en ligne de compte pour les inhumations.

Sur ces entrefaites, l'assemblée a voté une proposition tendant à l'ouverture d'un débat sur cette affaire. Au cours de celui-ci, fut notamment soulevée la question de savoir ce qui arriverait si les promoteurs du projet songeaient à ériger un simple tombeau au lieu d'un monument. Le porte-parole du gouvernement a alors répondu qu'il s'agirait dans ce cas d'une question de construction pour laquelle le conseil de ville de St-Gall serait compétent.

Finalement, le Grand Conseil a adopté une proposition de M. Lumpert, instituteur (radical), aux termes de laquelle il condamne comme blessant les sentiments de la nation suisse le projet de réalisation de cette construction.

Pour la Loterie romande

N'attendez plus ! — Les billets de la Loterie romande se vendront rapidement ; il faut donc que tous ceux qui désirent tenter leur chance se hâtent de faire leurs achats.

Il reste un seul 13, le 13 décembre ; mais il n'est pas impossible que tous les billets soient vendus à cette date.

Tous les groupements qui entendent acheter des pochettes feront bien de profiter de la paie de fin novembre pour participer à la grande distribution du 22 décembre à Sion.

Le tirage sera l'occasion d'une grande manifestation qui, si nous sommes bien informé, aura lieu au Théâtre de Sion, chauffé pour l'occasion.

L'Harmonie de Sion donnera un concert, et les divers gouvernements cantonaux seront représentés.

Que d'émotion et de joie en perspective !

Notre capitale regorgera de monde ce jour-là, car il est à peu près certain que les CFF organiseront des trains qui permettront à chacun de regagner son domicile. *Mr.*

Les soldats valaisans
vus de l'étranger

Il est toujours instructif sinon amusant de rechercher dans les journaux étrangers l'opinion qu'on se fait des soldats de notre pays.

C'est ainsi que nous avons découvert dans l'*Action française* une étude approfondie des dernières manœuvres, par le général Clément-Grandcourt.

Il serait vain de vouloir résumer ici un travail plein de considérations techniques.

L'autorité militaire y puisera certainement des conseils judicieux.

Mais, nous pensons intéresser nos lecteurs en reproduisant un extrait de cet article où le général Clément-Grandcourt rend hommage à l'endurance et à l'allant des soldats valaisans.

Après avoir dit que l'enjeu de la journée du 6 septembre était la *Crête de la Jallaz*, l'auteur ajoute, en effet, ceci :

« La brigade légère qui tenait, fort légèrement en effet, cette crête et qui aurait dû immédiatement s'y fortifier au moyen de sa compagnie de sapeurs motorisés, se trouva toute la matinée en mauvaise posture — attaquée en pointe au S.-O. et prise de flanc dans la direction du défilé de Vaulruz, sur sa droite. Elle fut heureusement pour elle tirée d'affaire par l'arrivée à marche forcée du régiment valaisan No 6 qui déboucha vers 11 heures, malgré un départ tardif (8 heures du matin) imposé par la direction et malgré la longueur relative de l'étape à fournir (16 kilomètres pour le bataillon de tête de colonne). Cette performance remarquable ne paraissait pas avoir fatigué outre mesure ces montagnards dont l'entrain, l'endurance et un esprit combattif bien connu (qui va parfois jusqu'aux coups de baïonnette) sont justement réputés dans l'armée suisse. »

Le général Clément-Grandcourt ne s'en tient pas à ce compliment flatteur et dans une note, il se hasarde à des considérations dont on appréciera la sincérité, sans pour autant les trouver toujours justes. Il écrit :

« Dans les engagements qui suivirent ce même jour sur la crête de la Jallaz, entre les Valaisans et l'assaillant, des arbitres eurent d'autant plus à intervenir pour empêcher un abordage que ledit assaillant était constitué par le régiment No 3 de Genève. Or — je le tiens de la bouche même d'un colonel qui arbitrait avec activité — il y a quelque animosité entre Valaisans et Genevois depuis que voici quelques années, les premiers ont été mobilisés pour aller rétablir l'ordre à Genève. Cette animosité disparaîtrait certainement contre un ennemi commun, mais prouve à quel point, même aux manœuvres, même après une marche fatigante, le soldat suisse « en met » et « croit que c'est arrivé ».

On serait curieux de connaître exactement sur ce point l'opinion du commandant du régiment 6, car il nous paraît bien que le général Clément-Grandcourt a été induit en erreur.

La prétendue animosité des soldats genevois et valaisans ne peut exister que dans les imaginations surchauffées.

Si les malheureux incidents de Genève avaient contraint les soldats valaisans à tenir en respect une populace énervée, on n'eut pas l'impression toutefois que l'intervention de la troupe avait créé une tension entre les deux cantons.

Tous les Genevois qui tenaient à maintenir l'ordre et la paix dans leur ville avaient au contraire accueilli chaleureusement ces bataillons qui venaient les défendre.

Les soldats valaisans, d'ailleurs, accomplirent leur mission avec un tact, une patience, un courage à toute épreuve et nous en avons vu plusieurs qui se laissaient insulter par des voyous, sans broncher, alors qu'on eût compris qu'ils manifestassent un mouvement d'impatience ou de nervosité.

Quand deux peuples ont vécu de tels événements, ce ne sont plus de petits malentendus qui peuvent les séparer : ils sont unis par un grand idéal commun.

Le général Clément-Grandcourt aurait tort de s'imaginer que les vrais soldats genevois eussent pu garder rigueur à leurs frères d'armes du Valais d'une intervention qui leur fut imposée par les exploits d'une bande d'énergumènes.

Pour le reste, on reconnaîtra que les appréciations du général Clément-Grandcourt sont assez vraies.

Les soldats valaisans sont généralement batailleurs et d'aucuns n'ont pas besoin d'avoir des Genevois devant eux pour croire aussitôt que « c'est arrivé ». Il leur suffit de se trouver en présence de n'importe quel adversaire et d'être obligé de le déloger. Ensuite ils sont les premiers à s'amuser de leur propre emportement.

Les dernières manœuvres n'ont été marquées, nous dit-on, par aucun incident fâcheux et le colonel- arbitre auquel le général Clément-Grandcourt fait allusion semble avoir eu la langue un peu trop pendue, en pilotant son hôte :

Au contact de la « grande muette », il aurait pu apprendre à se taire.

A. M.

Employeurs, hôteliers, cafetiers, agriculteurs, attention ! — Nous vous offrons : domestiques de campagne, employés de bureaux, sténo-dactylographes, filles d'office, cuisinières, femmes de chambre, sommelières, à l'année ou pour la saison, portiers, garçons d'offices, menuisiers, chauffeurs, manœuvres.

S'adresser à l'*Office social, Martigny, secrétariat du parti radical, tél. 61.303.*

Nouvelles du Valais

Une agape au Grand-Brûlé. — Mardi matin, une série d'automobiles arrivait au Grand-Brûlé transportant diverses notabilités militaires.

Le Conseil d'Etat valaisan offrait la raclette à des invités, parmi lesquels se trouvaient, outre nos magistrats cantonaux, MM. Bujard, chef du Département militaire vaudois, colonel commandant de corps Guisan, colonels-divisionnaires Tissot et Combe, le colonel Schwarz, le colonel Girardet, le lt-colonel Giroud, etc.

Saxon. — *René Bersin et sa troupe.* — Nous apprenons que le Ski-club de Saxon organisera les 27 et 28 novembre, au Casino, une soirée littéraire et musicale. René Bersin, Edith Burger et toute la troupe seront présents.

Le 27, la soirée sera suivie d'un bal.

En même temps, il sera organisé une exposition de tous les articles nécessaires pour la pratique du ski.

Heureux pays, où l'entr'aide n'est pas un vain mot ! — La Colonie de vacances de Saxon, ayant en perspective un travail de construction assez important, et surtout excessivement coûteux par suite des frais de transport très onéreux en montagne, vient de faire appel aux bonnes volontés pour obtenir de la main-d'œuvre gratuite.

Spontanément, un nombre réjouissant de noms s'aligne sur la liste, et dimanche déjà, une équipe munie de pics, pelles, haches ou scies, sous la direction bénévole d'un entrepreneur de la localité, se sont mis courageusement à l'ouvrage dès l'aurore jusqu'à la nuit tombante.

Par les temps qui courent, où trop souvent le mot solidarité sonne creux, ce fait mérite d'être signalé. Le bel exemple donné par ces ouvriers de la première heure doit être suivi et chacun aura à cœur de participer à l'œuvre si éminemment utile qu'est la Colonie de vacances.

Il faut encore des bras, puis des bêtes de somme avec chargosses, et nul doute que les camionneurs voudront également s'inscrire pour l'une ou l'autre course. L'exemple est donné, qu'on s'empresse de le suivre !

Ecrasé par un charriot. — A Chamoson, alors qu'il effectuait des transports pour le compte de la commune, M. Maurice Maye fut renversé par un faux mouvement de la bête qui conduisait le charriot, et les roues du véhicule lui passèrent sur le corps.

Le malheureux souffre de douleurs internes et de contusions, mais le médecin qui le soigne a bon espoir de le tirer rapidement d'affaire.

Le trafic d'armes. — La presse a relaté l'arrestation opérée par la police genevoise le 18 mai dernier, après une poursuite mouvementée en auto, du nommé Jean Ronchi, 34 ans, Valaisan, qui transportait un stock d'armes et de munitions. L'enquête touchant aujourd'hui à sa fin, Ronchi, qui était détenu à Berne, a été remis en liberté. Il comparaîtra devant la justice au mois de janvier en même temps qu'une vingtaine d'autres inculpés.

A l'Union valaisanne du tourisme. — L'Union valaisanne du tourisme, dont l'assemblée constitutive a eu lieu voici une semaine, a convoqué samedi dernier, à Sion, les Sociétés de développement du canton.

C'est que l'U. V. T., qui poursuit activement son organisation de façon à pouvoir fonctionner normalement et jouer le rôle qu'on attend d'elle dans le plus bref délai possible, entend consacrer un intérêt particulier aux Sociétés de développement. Elle s'efforcera de favoriser leur activité, puisque c'est la prospérité des différentes stations ou régions qui fera la prospérité commune de l'ensemble du canton.

Une vingtaine de Sociétés avaient répondu à son appel et s'étaient fait représenter à cette réunion qui leur permit d'exposer leurs désirs et leurs besoins afin d'assurer, dès le début, une collaboration effective et rationnelle entre l'U.V.T. et les organismes locaux.

L'échange de vues, qui s'est poursuivi durant plus de trois heures, a été des plus utile et fut caractérisé par un esprit de confiance et de compréhension mutuelles qui laisse bien augurer de la collaboration des divers milieux intéressés et de l'avenir du tourisme valaisan.

Cours de vinification. — Un 2me cours gratuit de vinification aura lieu dans les locaux de la Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles, à Lausanne (Montagibert), le *mardi 7 décembre* prochain. Le programme de ce cours, faisant suite à celui du 23 sept., comporte des exposés théoriques sur les transvasages et soutirages, les déchets dans la manutention des vins, la clarification naturelle et artificielle, la mise en bouteilles, les altérations des vins, etc.

Une heure sera consacrée à des exercices pratiques : transvasage à la grosse lie, filtrage et mise en bouteilles.

Age minimum : 18 ans. Adresser les inscriptions d'ici au mardi 30 novembre à 18 heures, à la Station fédérale d'essais viticoles, division de chimie, qui enverra le programme horaire du cours.

A la garnison de St-Maurice. — L'Ecole de sous-officiers de l'artillerie de forteresse pour les Cp. art. 1 à 5 est entrée en service à Savatan. L'Ecole stationnera à Savatan jusqu'au 25 novembre et montera ensuite à Dailly où elle sera licenciée le 11 décembre. L'Ecole est commandée par le Lt. colonel Mamin, instructeur d'art. avec les Plt. Raeber, Lambelet, et de Montet, adjoints.

Les compagnies-frontière
en service douze mois

Le Conseil fédéral avait établi en novembre 36, à l'égard des compagnies de volontaires pour la protection de la frontière, une prescription déclarant que le temps de service de ces compagnies est plus difficile à la suite de la diminution du nombre des chômeurs.

Le Conseil fédéral a décidé mardi de fixer à *douze mois* le temps de service de ces compagnies afin de conserver des effectifs complets. Le *supplément de solde* a également été porté *de 1 à 2 fr.* par jour pour les soldats. Les sous-officiers et les officiers ont droit à huit jours de congé payé par an.

Assemblée générale

DU PARTI RADICAL DE MARTIGNY-VILLE

Tous les adhérents au parti libéral-radical de Martigny-Ville sont convoqués pour SAMEDI 20 novembre, à 20 h. 30, à la grande salle de l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR :

Conférence de M. Charles Elie DUCOMMUN
de Genève, sur

Le Parti radical et la démocratie suisse

Nous comptons sur la présence de tous les membres. Les radicaux de Martigny et des environs sont cordialement invités à y assister.

LE COMITÉ.

Billet sédunois

Autour d'une nomination

M. Joseph Kuntschen, président de la ville de Sion, a donc été désigné par le parti conservateur pour remplacer M. André Germanier à Berne.

Ce choix ne sera pas sanctionné par une votation populaire et cela est d'autant plus naturel que le magistrat avait été normalement élu aux dernières élections.

Pour entrer au Conseil national, M. Joseph Kuntschen aura reçu tous les sacrements du régime. Les « parrains » de la liste ont commencé par lui conférer le baptême et il vient de recevoir la confirmation des mains du comité cantonal, des délégués du Centre et du directoire.

Le rédacteur de la *Patrie valaisanne,* en enregistrant ce petit événement, se réjouit fort de cette unanimité à retardement et il nous soupçonne, on ne sait trop pourquoi, d'en éprouver quelque déconvenue.

Il reconnaît cependant que nous avions misé sur le vrai nom, mais dans cette affaire il se défend de découvrir aucun dessous.

Peut-être alors nous expliquera-t-il pour quels motifs le fauteuil de M. Germanier est demeuré aussi longtemps vacant ?

Il ne peut ignorer que MM. Antoine Favre et Joseph Kuntschen le briguaient tous les deux.

L'un l'a finalement obtenu, mais l'autre, appuyé par ses amis, le convoite encore, et tâchera de l'emporter à la prochaine période.

On verra bien si l'avenir démentira nos pronostics.

Au surplus, si le parti conservateur retrouvait une certaine entente, il faudrait l'en féliciter sincèrement, car ses divisions jetaient les populations dans une situation dangereuse, et il n'était plus seul à en pâtir.

Nous désirons autant que la *Patrie valaisanne* une paix durable et loyale, afin de mieux redonner au pays la sécurité dont il a tant besoin.

Ce n'est point par plaisir qu'on signalait les manquements du régime et le jour où ils disparaîtraient complètement nous en serions heureux avec le Valais tout entier, car il en a plus souffert qu'il ne s'en est amusé.

Ce n'est pas parce que l'on suit avec bonne humeur le jeu de certains politiciens qu'on éprouvera de la déconvenue à les voir s'occuper enfin de choses plus sérieuses.

Leurs amusements nous ont coûté assez cher pour que le rideau tombé, nous ne bissions pas le spectacle auquel ils nous conviaient :

Il nous lassait depuis longtemps. *A. M.*

La vie sédunoise

Le tremblement de terre

Le tremblement de terre qui se manifesta *dimanche* à 2 heures 50 du matin dans la région de Sierre-Montana et dans celle des Diablerets, fut également ressenti à Sion, mais de façon plus faible. Les secousses durèrent de 3 à 4 secondes et elles furent accompagnées de sourds grondements.

Plusieurs personnes se réveillèrent en sursaut, et dans des appartements, de menus objets tombèrent. L'observatoire de Neuchâtel a établi que le séisme eut son centre dans la région de Sierre, et fut perçu jusqu'à Brigue.

Mardi, vers les 10 heures 50, une trépidation fut de nouveau ressentie.

Chez les sous-officiers

On nous écrit :

Jeudi 11 novembre, date qui évoque la mémoire de ces frères tombés durant les « mobs », se tenait à Sion, sous la présidence de l'adjudant sous-officier Séraphin Antonioli, l'assemblée administrative annuelle de la section locale des sous-officiers.

Une ambiance de cordiale amitié gagne peu à peu un chacun et, le protocole et rapport financier adoptés, c'est avec une attention soutenue que l'assemblée écoute le substantiel rapport présidentiel.

Tout d'abord, l'adjt s.-off. Antonioli rappelle la mémoire des disparus : Fourrier Bonvin, fourrier Donazolo, sergent Rudaz ; l'assemblée se lève en signe de deuil ; puis, relatant la belle activité de la période écoulée, le président remarque que 104 membres se sont acquittés de leur devoir de cotisants ; une grande part de mérite revient au capotal Crescentino, le dévoué et intelligent caissier.

Dans l'ordre technique, pas moins de 6 conférences sur des sujets en hamonie avec le but que poursuit la société, trois démonstrations sur le terrain et une sortir annuelle ont agrémenté le programme de 1936-1937.

Un douloureux pressentiment plane sur l'assemblée; le prés. Antonioli n'accepterait-il pas de réélection ? Quelques instant plus tard le fait se confirme et, malgré la pression délicate du comité et de l'assemblée, le brillant et énergique président renonce à une nouvelle réélection. Le sergent-major Rey, pour des raisons de santé, décline également sa réélection.

Il appartenait au caporal Hubert, nouveau président élu par acclamation, d'exprimer aux deux anciens les regrets unanimes de la section. En une magistrale improvisation, le caporal Hubert qui se révèle lui aussi un chef, rappela la brillante activité du président sortant qu'il fit acclamer membre d'honneur.

Nous nous en voudrions de ne pas citer en exemple l'adjudant sous-officier Emile Brunner, membre d'honneur, dont les judicieux conseils toujours frappés au coin du bon sens, sont d'une très précieuse utilité au comité. Nous lui adressons un merci pour nous avoir signalé les devoirs inclus dans nos statuts ; nous avons pris acte avec plaisir que le chef du Dépt militaire est d'office membre d'honneur de la société des sous-off.

Nous associons désormais les deux adjudants sous-officiers Emile Brunner et Séraphin Antonioli dans une commune amitié, et dans l'espoir de les revoir souvent parmi nous, nous formulons pour eux les vœux les meilleurs.

Le comité de la section des sous-officiers a été constitué comme suit : président, caporal Hubert ; membres réélus : sergent-major Roch, sergent Titze, sergent Holzer, caporal Crescentino ; nouveaux membres : adjudant sous-officier Lorenz ; appointé Antille.

Le nouveau tarif des eaux

(Comm.) La commune de Sion a adopté un nouveau tarif pour son service des eaux, tarif qui entrera en vigueur le 1er janvier 1938.

Ce nouveau tarif est, dans ses grandes lignes, le suivant :

L'abonnement minimum, tel qu'il existe maintenant est maintenu sans majoration.

L'eau consommée est facturée à raison de 15 ct. le m³, tarif maximum, avec catégories dégressives allant jusqu'à 5 ct. le m³ pour les gros consommateurs.

Le tarif introduit le principe du minimum trimestriel, avec répartition du minimum dû pour arrosage sur les deux trimestres d'été.

Des dispositions nouvelles pour la répartition de la consommation régissent les abonnements qui concernent les copropriétaires du même immeuble.

L'état des locaux desservis et les surfaces arrosées seront constatés par une fiche signée par les propriétaires. (Voir aux annonces).

La foire

La dernière foire de Sion a été très fréquentée, et la police sanitaire fut bonne. On signale un léger fléchissement des prix.

Il y avait sur la place 375 vaches, 90 génisses, 85 génissons, 113 taureaux, 36 veaux, 62 porcs, 112 porcelets, 41 chèvres, 62 moutons et 9 mulets.

La vie à Martigny

Le Carnaval de Martigny

On nous écrit :

Chacun connaît le succès remporté ces dernières années par le Carnaval de Martigny, succès dont les négociants, les cafetiers et surtout les œuvres de bienfaisance ont profité.

Or, on chuchote que plusieurs membres du comité d'organisation auraient l'intention de résilier leurs fonctions, étant donné l'attitude d'un citoyen envers eux.

Nous croyons être les interprètes de toute la population, en priant les animateurs et organisateurs du Carnaval de rester à leur poste, et en les engageant à faire fi des attaques dont ils sont l'objet.

Une hirondelle ne fait pas le printemps !

Un groupe de citoyens.

Gym d'hommes

Exercices ce soir à 20 h. 30 à l'Hôtel de Ville.

Harmonie

Le Comité de notre Harmonie municipale s'est constitué comme suit : Robert Kluser, président ; Marius Donati, vice-président ; Henri Besse et Adrien Métral fils, secrétaires ; Paul Darbellay et Marcel Giroud, caissiers ; André Bernard, matériel ; Camille Jonneret, uniformes ; Amand Bochatay, membre adjoint.

Après un succès martignerain

On nous prie de préciser que Mlle Germaine Besson a obtenu le diplôme intermédiaire de pharmacie, soit celui qui précède le diplôme fédéral de pharmacien.

La mort du doyen

(Inf. part.) Nous apprenons le décès survenu au bel âge de 95 ans de M. Joseph Eugène Saudan, le doyen de la commune de Martigny-Combe et l'un des derniers vétérans de la mobilisation de 1870.

Le défunt était originaire des Rappes.

M. Joseph Eugène Saudan avait travaillé comme contremaître au glacier du Trient sous les ordres de MM. Bompard et de Cocatrix, puis il fut cantonnier de la route de la Forclaz.

Les vieux cochers de Martigny se souviendront du brave « papa sapeur » comme on l'appelait dans un sentiment d'affection et tous ceux qui l'ont connu lui garderont un souvenir ému.

L'enterrement aura lieu, vendredi, à 10 heures, à Martigny-Ville.

Nous présentons à la famille du défunt nos bien sincères condoléances.

— C'est avec chagrin que nous apprenons également la mort de la toute jeune Madame Robert Freiburghaus-Ganio, coiffeur, décédée mardi à l'Hôpital.

Nos condoléances à son époux et à la famille.

Ce soir, adieux d'« Ignace »

Ce soir, mercredi, grande soirée d'adieu d'*Ignace*. Fernandel quitte Martigny pour d'autres cieux.

Fernandel continue son tour de Suisse et va faire rire toutes les villes de notre pays.

Que ceux qui n'ont pas encore eu le temps de faire leur cure de rire s'empressent de se rendre à l'Etoile, ce soir. Pour 3 mois, ils feront ample provision de rire, de bonne humeur.

Ignace s'en va ; mais Fernandel reviendra bientôt dans son nouveau succès de fou-rire : *« Les Rois du Sport »*, tourné avec Raimu.

Une revue de Paris à Martigny

On annonce le prochain passage à Martigny de la grande revue parisienne de René Luc, très connue en Suisse. Un orchestre de femmes, des girls éblouissantes, des ballets incomparables. Voilà du nouveau.

CE SOIR

MERCREDI
au Royal
„PREMIÈRE"

LE GRAND SUCCÈS PARISIEN

Les Hommes Nouveaux

d'après le roman de CLAUDE FARRÈRE, avec

Harry Baur, Nathalie Paley et Signoret

dans un double rôle
dont
celui du maréchal Lyautey

L'ŒUVRE DÉDIÉE
à ceux qui ont fait le Maroc

A travers le monde

Un avion s'écrase contre une cheminée : onze victimes.

Un avion de la ligne Munich-Bruxelles-Londres s'est écrasé au sol à Ostende, après avoir heurté une cheminée. L'avion, un trimoteur Junker, par suite du mauvais temps ne put se poser à Bruxelles, mais il fut décidé qu'il atterrirait à Steene pour y prendre des passagers. Gêné par un épais brouillard, le pilote hésita un instant, puis descendit. Apercevant la chemine d'une briquerie, le pilote esquissa un brusque virage, mais il était trop tard. L'avion heurta la cheminée, haute de 20 m. environ. Une violente explosion se produisit et des flammes s'élevèrent bientôt de l'appareil. On ne put sauver les passagers, vu la chaleur intense du brasier. Les trois membres de l'équipage et les huit passagers ont tous été affreusement carbonisés. Les passagers étaient les membres de la famille du grand-duc de Hesse qui se rendaient à Londres pour le mariage du frère du prince Georges.

La conférence de Bruxelles

Lundi, la Conférence du Pacifique a adopté le texte de la résolution proposée par le gouvernement anglais, en ce qui concerne le conflit sino-japonais. La conférence se réunira à nouveau jeudi pour prendre des décisions définitives.

A la fin de la séance de lundi, le chef de la délégation chinoise a demandé que la conférence de Bruxelles procède contre le Japon par 2 moyens :

1) en aidant la Chine à se procurer des armes en lui ouvrant des crédits, et

2) en appliquant des sanctions économiques contre le Japon.

Un procès sensationnel

L'ancien ministre Tardieu contre le col. La Rocque

Les débats d'un des procès intentés à diverses personnes pour diffamation par le colonel La Rocque, ancien chef des Croix-de-Feu (mouvement de droite) ont commencé à Paris.

M. Tardieu, ancien ministre, a confirmé que le colonel avait touché 200 à 250.000 fr. sur les fonds secrets.

Diverses autres personnalités ont été entendues et de violents incidents ont éclatés entre MM. Tardieu et Ybarnegaray et ce dernier et Léon Daudet.

Le procès prend de plus en plus une allure politique.

Le prochain voyage de M. Delbos

On annonce officiellement que M. Yvon Delbos, ministre français des affaires étrangères, entreprendra le 2 décembre prochain son voyage en Europe centrale, suivant l'itinéraire arrêté ainsi : Varsovie, Bucarest, Belgrade et Prague. Le périple du ministre des affaires étrangères durera quinze jours environ.

Le roi Léopold à Londres

Le roi Léopold de Belgique est arrivé en gare de Victoria à Londres, où il a été salué par le roi George VI. Après avoir rendu visite à la reine Mary, le roi des Belges est revenu au palais de Buckingham.

C. S. F. A.

Dimanche 21 courant, sortie dans le coteau de Savièse avec le club de Sion ; raclette à Granois.

Réunion jeudi soir.

2me gala au Royal

Un clou chasse l'autre. Après *Port-Arthur*, voici cette semaine *Les Hommes nouveaux*, l'œuvre nationale française, tirée du roman de Claude Farrère et dédiée à ceux qui ont fait le Maroc.

Ce film est un vibrant et éloquent hommage au maréchal Lyautey. On y voit les évocations curieuses et véridiques des grands chefs : Lyautey, Clémenceau, Mangin, auxquels le Maroc doit d'être resté ce qu'il est. En 1908, celui qui devait devenir plus tard résident général au Maroc, le général Lyautey, convainc à Paris le président du Conseil, Georges Clémenceau, de ne pas abandonner Settat, clé de la route du Sud.

Quelques années plus tard, le général Lyautey entre avec le sultan à Marra Kech, mais en pacificateur et l'arme à la bretelle, suivant son fidèle principe qu'il faut être fort pour n'avoir pas à s'en servir.

Le général Lyautey gagne pacifiquement la cause de la France. *Les Hommes nouveaux* bénéficient d'une brillante distribution. Harry Baur, Nathalie Paley et Signoret dans un double rôle, dont celui du maréchal Lyautey.

Ce soir, mercredi, exceptionnellement, première séance.

Confédération

Pour l'agriculture

La commission pour le désendettement de l'agriculture du Conseil national a décidé lundi de proposer aux Chambres fédérales cette motion :

« Considérant la revision partielle des articles économiques (message du 10 sept. 1937) envisagée le Conseil fédéral est invité à préparer immédiatement des mesures législatives pour le maintien d'une classe paysanne saine et pour affermir la propriété foncière paysanne. Dans ce but, il ordonnera immédiatement des enquêtes sur la situation du marché des propriétés agricoles, en particulier sur l'acquisition spéculative des biens agricoles et l'utilisation des terrains agricoles par des propriétaires non-paysans. »

Courage récompensé

Le Conseil d'Etat de Fribourg a remis un diplôme d'honneur et une médaille de sauvetage à M. Albert Binz en récompense d'un acte de courage et de dévouement accompli le 8 août dernier, au Lac Noir, en sauvant un enfant qui était en train de se noyer.

Les droits de timbre fédéraux

Le rendement des droits de timbre fédéraux a été de 7,6 millions en octobre 1937 contre 6,6 millions en octobre 1936. Les recettes totales pendant la période de janvier à octobre 1937 se montent à 63,2 millions. Comparativement aux recettes de 50 millions et demi pendant la période correspondante de l'année dernière, l'augmentation est de 12,7 millions, soit de 25 % environ.

A un pas du demi-million

Le nombre des concessionnaires suisses d'appareils de T. S. F. était, à fin octobre 1937, de 489.459, soit 5.586 de plus que le mois précédent.

Tourisme hivernal

On attend pour cet hiver l'arrivée en Suisse d'un très grand nombre de touristes étrangers, surtout d'Angleterre et de Hollande. De nombreux trains spéciaux venant de Boulogne et de Paris sont annoncés pour les journées précédant Noël. Ces trains passeront en partie par Delle ; d'autres seront dirigés sur Vallorbe. Il sera de la sorte possible de dégorger quelque peu la gare de Bâle, qui aura cependant encore à faire face à un très fort trafic. Quant à l'hôtellerie suisse, elle est prête à recevoir tous ces hôtes.

Souhaitons que le fait de diriger une partie des trains spéciaux sur Vallorbe amènera beaucoup de monde dans nos stations valaisannes qui ont de quoi contenter les plus difficiles.

Nos Echos

Du 610 à l'heure !

Le chef-pilote des usines d'aviation bavaroises Wurster a établi un nouveau record du monde de vitesse pour avions de terre. Il a atteint la vitesse de 610 km. 210. L'ancien record était détenu par l'Américain Hugues avec 567 km. 115.

L'attirance de l'Himalaya

L'explorateur anglais, M. H.-W. Tilman, qui était à la tête de l'expédition britannique du Mont Everest en 1936, commandera l'année prochaine une nouvelle expédition britannique en vue d'atteindre le Nanda Devi.

Le ruban bleu au « Normandie »

La cérémonie de la remise du « ruban bleu » au capitaine Thoreux a été célébrée lundi à bord du *Normandie*, cependant que le paquebot français se rendait de Southampton au Havre. C'est sir Macolm Campbell, détenteur du record mondial de vitesse sur routes, qui a remis le trophée au commandant du navire.

Une bagarre dans une auberge

A la suite d'une bagarre qui éclata dans une auberge à Nirubator (Hongrie), plusieurs jeunes gens en état d'ébriété ont assailli les agents de la force publique qui durent finalement faire usage de leurs armes. Deux personnes ont été tuées et huit blessées. Une de ces dernières a succombé peu après.

Monsieur Robert FREIBURGHAUS, à Martigny ;
Monsieur et Madame Félix GANIO, à Martigny ;
Monsieur et Madame Gottfried FREIBURGHAUS, à Bulle ;
Monsieur et Madame Angelo GANIO et leur fille Liliane, à Martigny ;
Monsieur Mario GANIO, à Martigny ;
Les familles BERGUERAND, BOSSONET, VAIROLI, à Martigny, BORGHINI, à Lyon, GANIO, en Italie, FREIBURGHAUS, PICAND, POCHON, à Bulle, BUTTY, à Cully, FREIBURGHAUS, MENOUD, à Genève, FREIBURGHAUS, à Ménières, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Lydia FREIBURGHAUS
née GANIO
Coiffeuse à Martigny-Ville

leur chère épouse, fille, belle-fille, petite-fille, sœur, belle-sœur, nièce, tante et cousine, décédée à l'âge de 22 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le jeudi 18 novembre, à 9 heures 30.

Départ du domicile de ses parents, avenue de la Gare.

Monsieur et Madame Valentin SAUDAN-MORET, leurs enfants et petits-enfants, aux Rappes, Cannes, Vernayaz, Martigny-Bourg et Montreux ;
Madame et Monsieur Alfred HARI-SAUDAN et leurs enfants, à Yens et Lausanne ;
Monsieur et Madame Ernest SAUDAN-GAY-CROSIER et leurs enfants, aux Rappes ;
Monsieur et Madame Pierre SAUDAN-BESSE, à la Croix ;
Madame veuve Julie SAUDAN, aux Rappes ;
Les familles SAUDAN, CRETTON, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Joseph-Eugène SAUDAN

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, arrière-grand-oncle et parent, enlevé à leur affection à l'âge de 95 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville le vendredi 19 novembre, à 10 heures.

Profondément touchée de tant de témoignages de sympathie la famille de

Madame Marie PUIPPE-MORAND

remercie bien sincèrement tous ceux qui ont pris part à son grand deuil.

La famille RARD-RODUIT, *à Fully, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à son grand deuil.*

SUZE

fabriquée en Suisse avec des racines fraîches du Jura

FERME A VENDRE

Dans la plaine de Saillon, au lieu dit „Les Proz Novex" à la sortie Est du village, ferme comprenant : habitation et grange 120 m2, écurie 33 m2, jardin 493 m2. Belle situation et bâtiment en bon état. — A vendre le tout, en bloc, à des conditions avantageuses. **Possibilité de payement à long terme, sans garanties supplémentaires.** La vente aura lieu aux enchères publiques, au Café de l'Union, à Saillon, le dimanche 28 novembre 1937, à 14 heures.
On peut traiter DE GRÉ A GRÉ, par offre faite au soussigné, jusqu'au 25 novembre.
P. O. Max Crittin, notaire, Chamoson.
N.-B. — Pour visiter, s'adresser à M. Daniel Raymond, conseiller Saillon.

Collectionnez les étiquettes **PALMINA**

Contre une douzaine d'étiquettes Palmina, vous recevrez chez votre épicier une bouteille originale d'un litre d'huile comestible SAIS 60 cts. meilleur marché.

Il vaut la peine d'employer
PALMINA
graisse comestible avec 10% de beurre fondu

PS8-0259 SF HUILERIES SAIS, ZURICH

CE SOIR à l'Etoile
DERNIÈRE
d'IGNACE Profitez !

Avis

La soussignée a l'honneur d'informer l'aimable public de **MARTIGNY** qu'elle a repris à partir du 15 novembre, le

Café des Alpes

Elle espère, par un service soigné et des marchandises de tout premier choix, donner toute satisfaction à sa clientèle.

Mme Vve Cyrille Coppex-Boisset.

PROCHAINEMENT à MARTIGNY
CESAR !

Enchères

Par la voie d'enchères publiques qui seront tenues à **Vernayaz, Hôtel Victoria, le dimanche 21 novembre ct, à 11 h. ½,** les hoirs de Maurice Gay-Balmaz, à Vernayaz, mettront en vente une **PARCELLE arborisée sise à La Fin sur Vernayaz.** Prix et conditions à l'ouverture des enchères. *P. o. Charles EXQUIS, notaire.*

Libre dès 1er janvier
Joli appartement au 2me étage (immeuble tonnelier Darbellay) 2 pièces et cuisine - balcon - **Prix** très **avantageux.** Conviendrait pour jeune ménage ou personne seule. - S'adresser Albert Darbellay, Martigny-Ville

Je vends
12 magnifiques rosiers
en 6 variétés, franco et emballés, pour 10.— ; un peu moins fort, 6.— la douz. Th. Wehrli, rosiériste, Arare (Genève).

MACHINES A ÉCRIRE
Papiers carbones
RUBANS
H. Hallenbarter, Sion

Viande bon marché

	LE KG.
Hâchée sans nerf	fr. 1.40
Désossée pr charcuterie	fr 1.60
Morceaux choisis pour salami	fr. 2.—
Boyaux	12 ct. le mètre

Recette gratis pour salami
Expédition par retour du courrier, ½ port payé.

Boucherie Mariéthoud
VEVEY, tél. 51.982

Clinique au bord du lac de Neuchâtel, **cherche**
Jeune FILLE
(protestante) qui a de bonnes connaissances de cuisine et cherche à se perfectionner.
Ecrire sous chiffres OF 12420 M à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

L'ALLEMAND
garanti en 2 mois, l'italien en 1
à l'Ecole TAMÉ BADEN 14
Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prép. examens emplois fédéraux en 3 mois. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

Carte rose
Tous porteurs de la Carte rose, désireux de s'assurer les avantages exceptionnels que leur offre notre concours publicitaire de
„LA PRÉFÉRÉE"
sont priés de se mettre de suite en relations avec nous. Ceci intéresse tous représentants quelconques. — S'adr. sous „Concours", à Annonces-Suisses S. A., Rue Centrale 8, Lausanne.

migraines

Les soucis, les tracas quotidiens, ou les travaux absorbants vous causent souvent de violentes migraines. Des migraines qui vous abattent, vous enlèvent votre joie de vivre et votre énergie.

Si c'est votre cas, essayez les Poudres Kafa :

souveraines contre la douleur.

L'usage des Poudres Kafa est recommandé aux personnes qui souffrent de migraines, névralgies, maux de dents, rhumatismes, et de toutes autres affections douloureuses, quelle qu'en soit la cause.

prenez une

POUDRE KAFA

1 fr. 50 la boîte de 10 poudres

En vente dans toutes pharmacies

Dépôt : Pharmacie Principale, Genève

Le porte-bonheur de la Loterie

Tirage irrévocable 22 décembre 1937

Chaque fois que vous le verrez en image ou en chair et en os, songez à acheter un billet de la Loterie romande. Vous gagnerez...

Le billet: 5 fr. La pochette de 10 billets: 50 fr.

1er lot: 1/4 de million

Nombreux lots moyens

Loterie de la SUISSE ROMANDE

52

Commune de SION, Services Industriels

AVIS

Un nouveau tarif eau entrera en vigueur le 1er janvier 1938. Les abonnés peuvent en prendre connaissance au bureau des Services Industriels où ils ont la faculté de signer les contrôles d'abonnements.

SION, le 12 novembre 1937.

Direction des Services Industriels.

Dès le 1er novembre

Joseph Martin

AVOCAT - NOTAIRE

a repris ses consultations en son étude à

MONTHEY, Av. de la Gare (tél. 60.22)

ainsi qu'à

Vouvry, St-Maurice et **Champéry**

Vente - Liquidation

2 „Motosacoche" 500 cc.

soupapes latérales complètes

Lits de camp complets

avec matelas et coin crin animal. *Prix très réduits*

Bureaux de la Société E. O. S.

(anciens bureaux des travaux de la Dixence)

Chandoline - Sion

Pour vos cartes de visite

commandez-les chez Montfort, av. Gare, Martigny

Représentant

bien introduit auprès des épiceries, hôtels du canton du Valais

est demandé

Faire offres détaillées avec conditions et références à **Biscuiterie Hall,** Av. de France 23 a, Lausanne.

ON DEMANDE
pour entrée immédiate

Jeune Fille

(pas trop jeune) pour travaux de ménage, *sachant travailler seule et faire bonne cuisine. Gages 60 fr. par mois, traitement familier* et bonne occasion d'apprendre l'allemand. Offres à C. Rœsli-Moret, WETZIKON / Zch (tél. 978.426) ou se présenter chez Mme M. Moret, Rue du Rhône, Martigny-Ville.

OCCASION

BON

Fromage maigre

Colis de 5 à 10 kg. 1 fr. le kg.
Pièce entière d'env. 15 kg.
0.90 le kg.
jusqu'à épuisement

WOLF, fromage, Coire

Tél. 6.36

POISSON

FRAIS

Cabillaud, filet, colin
Friture du lac

JEUDI Place du Marché

MARTIGNY

Se recommande. *L. Eckert, Sion*

FEUILLETON DU « CONFEDERE » No30

PALAST HOTEL

H. & A. Vuilleumier

CHAPITRE XVIII

— Ah çà ! mon capitaine, où allez-vous donc de ce pas ?

Maurice Duroc sursauta à cette voix toute proche, et ses yeux cherchèrent à percer l'obscurité. Il vit alors une silhouette se détacher des buissons et venir à sa rencontre. Il la reconnut aussitôt :

— Tiens ! c'est vous, Lambert ? Eh bien ! vous arrivez à point, mon garçon !

Georges Lambert eut un rire bref :

— Je m'en doutais un peu, mon capitaine !

Déjà rasséréné, l'officier, tout en serrant avec vigueur la main de son subordonné, plaisanta :

— Sans vous, j'étais condamné à regagner Berlin « pedibus cum jambis » ou à crever de froid dans un coin ! Tout compte fait, j'aime mieux rentrer en automobile !

Il respira profondément :

— Cela fait plaisir de retrouver des amis, savez-vous ?

— Je suis heureux que vous soyez sain et sauf, mon capitaine. J'ai craint un instant le pire pour vous.

Maurice Duroc regardait attentivement alentour et scrutait le ciel :

— La nuit est noire, mais je crois que la lune ne va pas tarder à se montrer.

— Elle peut le faire, maintenant ! Mais jusqu'ici l'obscurité nous a servi.

— A propos, coupa le capitaine, vous devez savoir où nous sommes ?

— Pour dire vrai, assez imparfaitement. Quand j'ai reçu votre mot, j'ai pensé à louer une voiture pour ne pas dépendre d'un chauffeur. J'ai suivi votre machine — qui filait bon train ! — sans trop prendre garde aux routes que nous empruntions. Toutefois, depuis que je suis ici, j'ai eu le temps de repérer un peu le coin ! Nous devons être quelque part à trente ou quarante kilomètres au sud-ouest de Berlin, non loin de la région des lacs.

— Cela ne m'étonne pas. J'avais eu l'impression que nous avions changé de direction.

Qui nous avons décrit un arc de cercle autour de la ville. Mais dites-moi, capitaine, vous nous avez fait joliment attendre, Mlle Marie-Anne et moi !

— Comment, Mlle Landry vous a accompagné ? fit l'officier en pressant le pas. Mais elle a dû mourir de froid, la pauvre ! Avez-vous au moins une voiture fermée ?

— Rassurez-vous, chef, c'est une conduite intérieure. Et Mlle Landry, comme moi-même, n'est pas restée inactive. Nous avons visité les environs dans l'espoir de découvrir quelque chose d'intéressant. Ensuite, nous avons guetté tous deux votre sortie, dissimulés derrière un bosquet proche du grand perron. Lorsque nous avons vu partir les voitures, l'une après l'autre, nous avons commencé à être inquiets sur votre sort et sommes allés aux nouvelles. C'est-à-dire que, tandis que je m'approchais encore davantage de l'entrée, dans l'espoir de capter une bribe de conversation vous concernant, Mlle Landry a fait le tour du château. Elle doit être maintenant de retour à l'auto.

Ils firent quelques mètres sans dire mot, puis Georges Lambert questionna :

— S'il n'est pas indiscret de vous le demander, mon capitaine, qu'étiez-vous donc venu faire ici ? Et que s'est-il passé que vous vous en alliez ainsi bon dernier, et à pied ?

L'officier fit entendre une sorte de grognement, et Lambert n'insista pas. Mais, dix pas plus loin, son

— Je vous raconterai cela en détail en rentrant Berlin. C'est toute une histoire, qui ne m'est pas encore très claire et dans laquelle je n'ai pas toujou joué le beau rôle. Bref, si je n'ai pu obtenir tous l renseignements que j'espérais, j'ai cependant appr des choses fort intéressantes.

Il sembla hésiter, puis :

— Ainsi, Lambert, savez-vous qui était ici ce soi et à qui j'ai parlé longuement ?

— Ma foi...

— Ne cherchez pas ! Inglebor Asselquist, ou, comm nous nous en doutions : Clara von Technitz elle-même

— Par exemple ! C'est donc elle que j'ai aperçu s'en aller peu avant vous ? J'avais cru la reconnaître et pensais m'être trompé. Mais comment diable aviez vous appris qu'elle serait en ce lieu perdu ?

L'esprit ailleurs, le capitaine ne répondit pas.

Tout en parlant, ils étaient sortis du parc et se dirigeaient vers l'endroit où l'agent secret avait dissimulé la voiture. Soudain, Lambert, qui n'avait plus essayé de reprendre la conversation, s'exclama :

— Sapristi, chef, je ne comprends pas pourquoi vous l'avez laissée partir comme cela, sans tenter de la suivre ?

— Qui ? fit l'officier. La von Technitz ?

— Bien sûr !

(à suivre)

Reproduction interdite à toute personne n'ayant pas